

7 FIB

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 13 Allée du Parc 94310 Orly
819 065 129 RCS Créteil

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente décembre,

CS & GL, société à responsabilité limitée au capital de 309.000 euros, dont le siège social est situé au 13 Allée du Parc 94310 Orly immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 938 385 598 représentée par son gérant Monsieur Carlos Vieira Leite ;

agissant en qualité d'associé unique (l'**Associé unique**) détenant, la totalité des 5 000 actions composant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la société **7FIB**, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est situé 13 Allée du Parc 94310 Orly, immatriculée sous le numéro 819 065 129 au RCS de Créteil (la **Société**),

connaissance prise des statuts de la Société, ont pris, conformément aux dispositions de l'article 11 desdits statuts, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Cessation des fonctions du Président de la Société ;
- Nomination du Président de la Société ;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* * *

PREMIERE DECISION

Cessation des fonctions du Président de la Société

L'Associé unique,

connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Carlos Vieira Leite de ses fonctions de Président de la Société en date de ce jour,

prend acte de la démission de Monsieur Carlos Vieira Leite de ses fonctions de président de la Société à compter du 1^{er} janvier 2025 et lui donne quitus de l'accomplissement de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

Nomination du Président de la Société

L'Associé unique,

connaissance prise des stipulations de l'article 11 des statuts de la Société,

décide de nommer, à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour une durée indéterminée, en qualité de nouveau Président de la Société :

- **la société CS & GL**, société à responsabilité limitée au capital de 309.000 euros, dont le siège social est situé 13 Allée du Parc 94310 Orly, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 938 385 598 | représentée par son gérant Monsieur Carlos Vieira Leite,

prend acte que Monsieur Carlos Vieira Leite déclare, au nom et pour le compte de la CS & GL, accepter les fonctions susceptibles d'être confiées à cette dernière et confirme que rien ne s'oppose à leur exercice,

décide que la fixation de la rémunération du Président fera l'objet d'une décision ultérieure de l'Associé unique mais qu'il aura droit au remboursement des frais raisonnables exposés dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, sur présentation des justificatifs nécessaires,

décide que le Président exercera ses fonctions conformément aux dispositions des statuts de la Société, et disposera des pouvoirs prévus par lesdits statuts.

TROISIEME DECISION

Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

DocuSigned by:
 **Carlos Leite**
A7DC8210CFD54DB...

CS & GL,
*Représentée par Monsieur Carlos
Vieira Leite*